
COMMUNIQUÉ N° 1

PUBLICATION IMMÉDIATE

Un bilan très positif pour la première entente en développement culturel

Carleton-sur-Mer, le 6 décembre 2005 – Les quatre organismes, partenaires de l'entente spécifique portant sur le développement culturel en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, signée en avril 2003, soit le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dressent tous un bilan très positif de ce cadre de collaboration. Une somme de 890 000 \$ répartie sur trois ans (de 2002-2003 à 2004-2005) représentait un investissement des plus intéressants pour le secteur des arts de la région.

Volet « Arts et Lettres »

Doté d'une enveloppe de 300 000 \$, le Fonds de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres était destiné aux artistes et aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels, ainsi qu'aux organismes artistiques professionnels oeuvrant dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, des arts de la scène, de la littérature et de la recherche architecturale. Il visait à soutenir l'émergence et l'essor d'une relève artistique dans le domaine des arts et des lettres dans la région, à stimuler des initiatives artistiques élaborées en partenariat et à soutenir des projets de sensibilisation des publics.

Comme le souligne M. Yvan Gauthier, président directeur-général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), « le développement des arts et des lettres ne peut se concevoir sans tenir compte des défis spécifiques à chaque région. Cette entente aura donc permis au Conseil de travailler de concert avec ses partenaires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au renforcement réel de la vitalité culturelle ».

Quatre-vingt-quatorze (94) projets ont été déposés, dont 75 en provenance d'artistes, d'écrivains et de collectifs et 10, d'organismes artistiques. Au terme de l'entente, le Fonds avait soutenu 23 projets. Fait intéressant à signaler : le nombre de demandes adressées aux programmes réguliers du CALQ a plus que doublé, passant de 16 à 35. Les programmes du CALQ sont donc mieux connus et l'aide financière accordée aux artistes professionnels de la région a connu une croissance significative.

Volet « Entreprises culturelles »

Le Fonds de soutien aux entreprises culturelles visait à accroître l'offre de services spécialisés pour le développement des entreprises culturelles. Il avait comme objectifs de soutenir une stratégie collective de commercialisation des métiers d'art, d'encourager le rayonnement

international du Festival en chanson de Petite-Vallée et de favoriser l'émergence d'un événement régional de la lecture et du livre.

Grâce à une enveloppe de 290 000 \$ (140 000 \$ pour la SODEC et 150 000 \$ pour la CRÉ), 16 projets ont été financés. Ce fonds a entraîné la consolidation des métiers d'art et suscité des actions de regroupement telles la mise sur pied de stratégies de commercialisation réalisées par la corporation de développement touristique de Bonaventure, ainsi que par la Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine (Arrimage). Dans le domaine de la chanson, le Fonds a permis de soutenir des activités encourageant le rayonnement international du Festival en chanson de Petite-Vallée.

Durant la dernière année, l'entente a permis d'appuyer les efforts des partenaires régionaux dans plusieurs secteurs d'activité, dont les librairies agréées, en vue de l'émergence d'un événement régional d'animation de la lecture et du livre.

Volet « Développement culturel »

Le Fonds de soutien au développement culturel, mis sur pied en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications, visait à encourager et à soutenir la mise en valeur de la culture locale et régionale, ainsi que du patrimoine. L'objectif était également de consolider le réseau des institutions culturelles existantes, de même qu'à susciter certaines initiatives structurantes et novatrices, contribuant, entre autres, au développement touristique et à la commercialisation des produits et services culturels, le tout en partenariat avec le milieu.

Sur plus d'une cinquantaine de projets présentés, 29 ont été appuyés par ce Fonds de 300 000 \$ avec une dominante dans les secteurs du patrimoine, du tourisme culturel et des festivals. Les gestionnaires du Fonds notent que l'entente a stimulé le dépôt de projets et permis d'atteindre les objectifs visés. Ce fonds a, notamment, permis la création de partenariats fructueux et une intervention rapide dans les secteurs où les programmes réguliers ne sont pas disponibles.

M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élu(e)s : « Nous avons pu sentir le bouillonnement culturel créé par cette mise de fonds et par cet encouragement qu'ont reçus nos artistes, écrivains et organismes culturels; cela s'avère très stimulant pour toute la collectivité ».

« Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, investir dans la culture n'est pas un luxe et cela entraîne des retombées très intéressantes, y compris sur le plan économique. Outre le fait que la richesse de l'offre culturelle est un attrait pour les visiteurs, elle est un élément essentiel de la qualité de vie, facteur déterminant dans la décision des jeunes et des nouveaux citoyens de vivre, de s'épanouir et de prospérer au sein d'une communauté », a déclaré la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la région de Montréal, M^{me} Line Beauchamp.

« À la lumière du bilan de l'entente spécifique de développement culturel, je suis très heureuse de constater que nos artistes ont trouvé le soutien adéquat à la mise en oeuvre de leurs idées et de leurs créations. Les résultats confirment que le développement culturel est un secteur qui génère une activité économique non négligeable », a soutenu la ministre des Affaires municipales et des Régions, M^{me} Nathalie Normandeau.

-30-

Renseignements :

M^{me} Louise Langevin
Communication – CRÉGÎM
Tél. : 418-368-6771
1 800 463-6178, poste 7

M^{me} Béatrice Pepper
Directrice, Relations publiques
CALQ
514- 864-3350
1 800 608-3350

M^{me} Véronik Aubry
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
de la Culture et des Communications
Tél. : 418-380-2310

M^{me} Nancy Bélanger
Directrice des communications
SODEC
Tél. : 514-841-2281